

Inventaire national des matières et déchets radioactifs

**Onzièmes rencontres des personnes
compétentes en radioprotection**

6 & 7 novembre 2018





L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs



Indépendante des producteurs de déchets

Agence publique et scientifique sous la tutelle des ministres chargés respectivement de l'énergie, de la recherche et de l'environnement



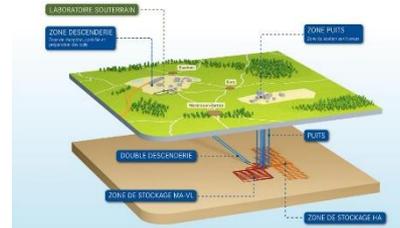
Recenser et connaître les déchets



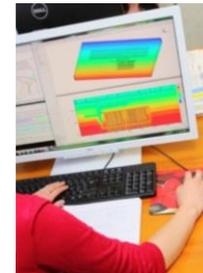
Informier le public



Concevoir



Etudes et recherches



Conserver et transmettre la mémoire



Dépolluer



Prendre en charge les déchets



Diffuser le savoir faire

Ce document est la propriété de l'Andra. Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



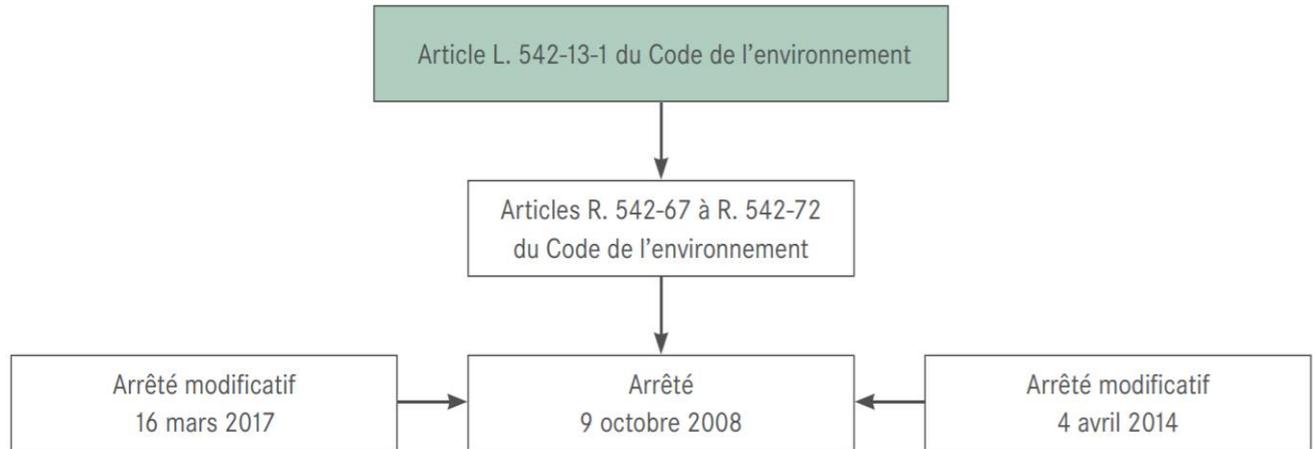


Les déclarations à l'Inventaire national

La réglementation

L'article L. 542-12 du Code de l'environnement charge l'Andra « d'établir, de mettre à jour tous les trois ans et de publier l'Inventaire des matières et déchets radioactifs présents en France ou destinés à y être stockés ainsi que leur localisation sur le territoire national ».

Les articles R. 542-67 à R. 542-72 du Code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 9 octobre 2008, modifié par les arrêtés ministériels du 4 avril 2014 et du 16 mars 2017, définissent les obligations déclaratives des producteurs et des détenteurs de matières et de déchets radioactifs.



Deux types de sites ...



R. 542-67	R. 542-68
INB	ICPE (sauf activité nucléaire)
INBS	Autorisation au titre du code de la santé publique
ICPE radioactive (rubriques 1716, 1735, 2797 et 2798)	Autre
SIENID	

... deux types de déclarations



R. 542-67

R. 542-68

Déclaration annuelle des **stocks de déchets**

Déclaration trisannuelle des **activités**
des stocks de **déchets**

Déclaration annuelle des **activités**
des stocks de **déchets**

Déclaration trisannuelle des
prévisions de production de déchets

Pas de prévision à déclarer

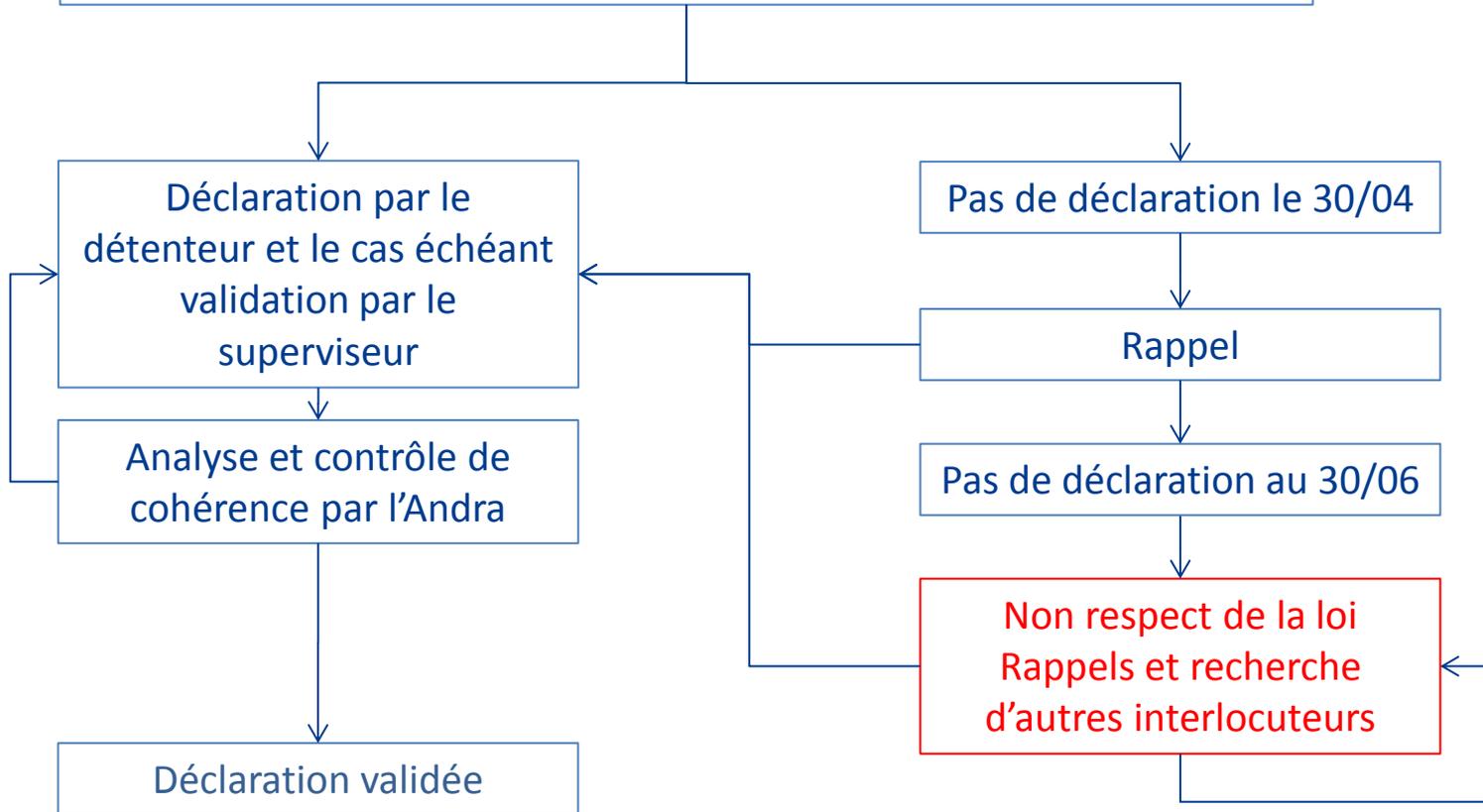
Déclaration annuelle des **stocks** de
matières (si concerné)

Pas de déclaration

Déclaration trisannuelle des stocks
prévisionnels de **matières**

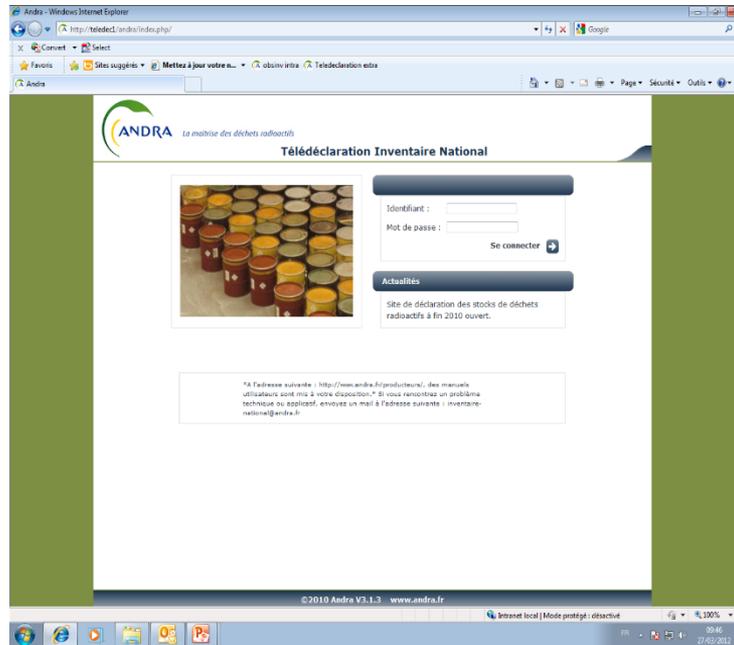
Pas de prévision à déclarer

Invitation à déclarer par l'Andra par mail : Début du 1er trimestre



Les modalités de déclaration

<https://teledclaration.andra.fr>



L'Andra a développé un outil pour faciliter la déclaration et l'effectuer directement par internet

Prochaine échéance : la base de télédéclaration ouvrira 1^{er} trimestre 2019 pour la déclaration des stocks de déchets au 31/12/2018

Si vous avez déjà fait une déclaration, un mail vous sera adressé pour vous solliciter

Dans le cas contraire contactez nous sur inventaire-national@andra.fr

Fausse idées reçues sur l'Inventaire national



Seuls les sites interrogés par l'Andra doivent déclarer

Seuls les sites détenant des déchets doivent déclarer

Les déchets qui ne sont pas pris en charge par l'Andra n'ont pas à être déclarés

Les déchets à déclarer sont ceux présents à la date de déclaration

Les déchets doivent être caractérisés pour pouvoir être déclarés

La déclaration doit être faite par le responsable du site

Tous les produits radioactifs doivent être déclarés

La déclaration des déchets n'est utile qu'à l'Andra

L'Andra est automatiquement informée des changements dans l'organisation des sites

Les réalités de l'Inventaire national



La loi s'impose à tous les détenteurs de déchets, connus ou non de l'Andra;
Les sites qui n'ont plus de déchets radioactifs à titre définitif doivent en informer l'Andra;

Les déchets gérés en décroissance doivent être déclarés;

Les déchets à déclarer sont ceux présents au 31/12 de l'année précédente;

Des hypothèses et des approximations peuvent être utilisées à défaut de caractérisation;

La déclaration peut être faite par la personne qui a la meilleure connaissance des déchets, indépendamment de son poste;

Seuls les déchets radioactifs doivent être déclarés

La preuve de déclaration peut être demandée lors de l'instruction de demande de renouvellement d'autorisation;

Le formulaire de télédéclaration permet d'informer directement l'Andra de tout changement de nom de site, ou de coordonnées du déclarant.



Les résultats de l'édition 2018 de l'Inventaire national

Classification des déchets radioactifs et filières de gestion associées



Catégorie	Déchets dits à vie très courte	Déchets dits à vie courte	Déchets dits à vie longue
Très faible activité (TFA)	 Gestion par décroissance radioactive		Stockage de surface (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage)
Faible activité (FA)			 Stockage à faible profondeur à l'étude
Moyenne activité (MA)		Stockage de surface (Centres de stockage de l'Aube et de la Manche)	
Haute activité (HA)	Non applicable		 Stockage profond en projet

Bilan des volumes de déchets radioactifs et évolution depuis l'édition 2015



Catégorie	Volume à fin 2016 (m ³)	Écart 2016/2013 (m ³)
HA	3 650	+ 440
MA-VL	45 000	+ 1 260
FA-VL	90 500	- 570
FMA-VC	917 000	+ 39 600
TFA	482 000	+ 46 200
DSF	1 800	- 1 970
Total	~ 1 540 000	~ + 85 000
VTC	1 950	- 200

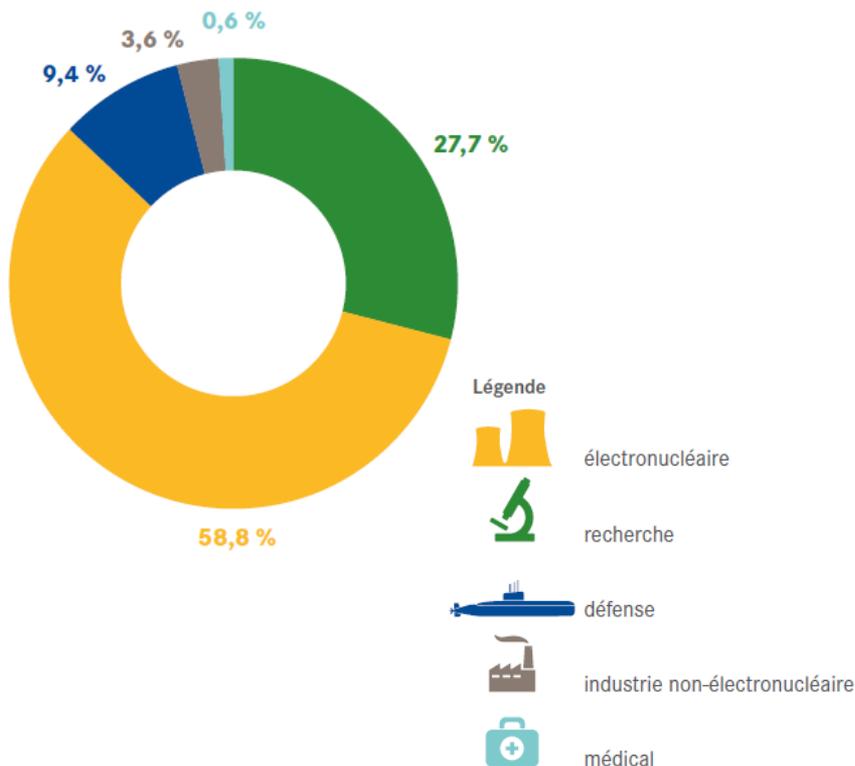
Les volumes sont exprimés en « volume équivalent conditionné ».

Outre la production courante de déchets, les évolutions s'expliquent par :

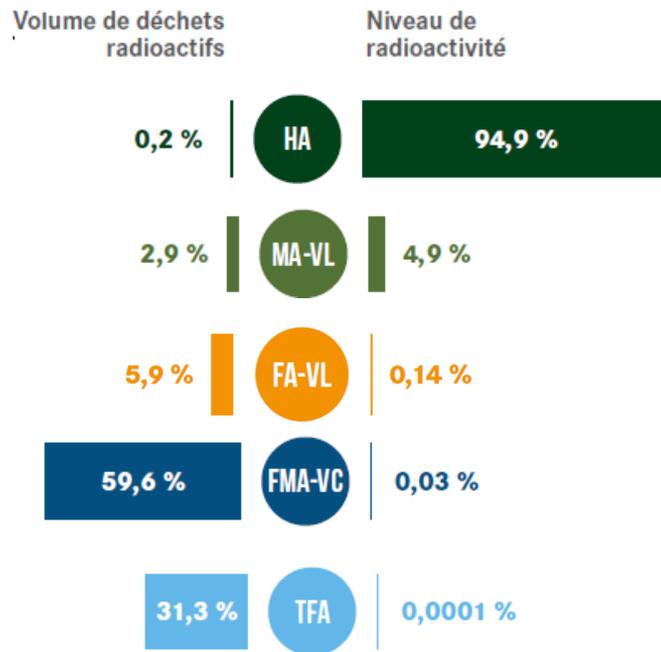
- un nouveau scénario de conditionnement pour les déchets FA-VL d'Orano,
- le retrait des déchets amiantés de la liste des DSF, déclarés en TFA,
- l'identification d'une filière pour une partie des DSF, orientés vers TFA et FMA-VC.



Répartition du volume par secteur économique à fin 2016



Répartition du volume et des niveaux de radioactivité des stocks de déchets à fin 2016





Les restitutions de l'édition 2018 de l'Inventaire national

Le site inventaire.andra.fr



LES ESSENTIELS

Retrouvez l'essentiel de l'inventaire national 2018

[CONSULTER](#)

CATALOGUE DES FAMILLES

[RECHERCHER](#)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Bilan des stocks à fin 2016, inventaires prospectifs et dossiers thématiques

[CONSULTER](#)

INVENTAIRE GÉOGRAPHIQUE

[RECHERCHER](#)

QU'EST-CE QUE L'INVENTAIRE NATIONAL ?

OPEN DATA

Accédez au fichier source de l'inventaire national

[EN SAVOIR PLUS](#)

LES SITES POLLUÉS PAR LA RADIOACTIVITÉ

Quelles sont les origines de la pollution ? Comment sont gérés les sites ? Et les déchets radioactifs ?

LES DÉCHETS RADIOACTIFS DU SECTEUR MÉDICAL

L'utilisation de la radioactivité dans le médical produit des déchets radioactifs.



Les documents de l'édition 2018



Documents papiers

Les Essentiels

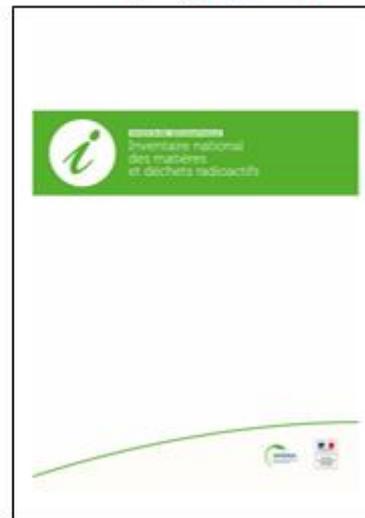


Rapport de synthèse

Documents web

Catalogue des familles

Inventaire géographique



Les modules interactifs



-La localisation
des déchets

-le catalogue
des familles

-l'inventaire
géographique

Filtrer par région :

Filtrer par département :

Choisir le ou les exploitant(s) du site :

Andra	CEA civil	CEA DAM
Défense	EDF	Framatome
Industrie	Orano	Service médical
Université ou Laboratoire		

Choisir l'année : 2013 2014 2016 2015

L'Open Data

Pour simplifier l'accès à ces données et dans un souci de transparence, l'Andra publie chaque année le fichier source de l'Inventaire national des déchets radioactifs.

Disponible sur
www.data.gouv.fr et
www.inventaire.andra.fr

VILLE	DEPARTEME	NOM DU SIT	GROUPE DE	SOUS-GROU	DESSCRIPTIO	CATEGORIE	FAMILLE IN	VOLUME EQI	MAJORATIO	ACTIVITE (B	PRINCIPAUX RADIONUCLEIDES
2	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Cadrans, indicateurs	Altimètre(O, AUTRES	S02	-			1000	232Th
3	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Cadrans, indicateurs	Anémomètr AUTRES	S02	-			1000	232Th
4	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube 6334 N	Tube 6334 P AUTRES	S01	-			1000000	
5	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube 6334 P	Tube 6334 T AUTRES	S01	-			1000000	
6	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube 6334 T	Tube 6334 T AUTRES	S01	-			1000000	
7	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube électri	Tube TH261 AUTRES	S01	-			1000000	
8	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube F 3003	Tube F 3003 AUTRES	S01	-			1000000	
9	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube F 3004	Tube F 3004 AUTRES	S01	-			1000000	
10	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube F 3027	Tube F 3027 AUTRES	S01	-			1000000	3H
11	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2 W	Tube électri AUTRES	S01	-			1000000	
12	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2 W	Tube électri AUTRES	S01	-			1000000	
13	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2 W	Tube électri AUTRES	S01	-			1000000	
14	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2 W	Tube OA2 W AUTRES	S01	-			1000000	228Th,232Th
15	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2 W	Tube OA2 W AUTRES	S01	-			1000000	3H
16	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OA2W	Tube électri AUTRES	S01	-			1000000	
17	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	241Am
18	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube électri AUTRES	S01	-			1000000	
19	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	
20	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	54Mn,60Co,57Co
21	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	
22	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	3H
23	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	
24	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	
25	AMBERIEU-E	1	ARMEE DE L'	Tubes élect Tube OB2 W	Tube OB2 W AUTRES	S01	-			1000000	
26	BOURG-EN-E	1	INOL IMAGERIE NUCLEAIRE DE L'OUES	DGD - Déchi VTC		DGD		0,1	-		131I, 99mTc
27	DAGNEUX	1	IONISOS - IN Déchets métalliques	Solide et st	TFA	TFA		0,03		10000	
28	DAGNEUX	1	IONISOS - IN Déchets technologiques	Solide et st	TFA	TFA		0,09217877		10000	
29	DAGNEUX	1	IONISOS - IN Résines échangeuses d	Solide et st	TFA	TFA		0,34485		10000	
30	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets FMA	cibles ISOLI FMA-VC	F3-9-01		50,6 <		6,32E+10	
31	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets FMA	cibles nTOF FMA-VC	F3-9-01		2,7 <		4,09E+11	
32	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets FMA	déchets div FMA-VC	F3-9-01		521,36 <		2,79E+13	
33	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets FMA	sources rad AUTRES	S01		<		1,6E+10	
34	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets TFA	déchets div TFA	TFA		561,61 <		2,58E+10	
35	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets TFA	déchets iné TFA	TFA		293,79 <		163000000	
36	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets TFA	déchets liq TFA	TFA		49,64 <		13800000	
37	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets TFA	déchets mé TFA	TFA		4317,9 <		5,64E+10	
38	PREVESSIN-F	1	CERN - SITE	Déchets TFA	déchets noi TFA	TFA		727,06 <		129000000	
39	SAINT-GENI	1	ADVANCED ACCELERATOR APPLICATION	LIQ: liquides FMA-VC		F3-7-01		0		0	56Co, 57Co, 54Mn, 58Co, 51Cr, 18F
40	SAINT-GENI	1	ADVANCED ACCELERATOR APPLICATION	LS: Solive FMA-VC		F3-7-01		0		0	56Co, 57Co, 54Mn, 60Co, 58Co, 51Cr
41	SAINT-GENI	1	ADVANCED ACCELERATOR APPLICATION	LS-H: Soliv FMA-VC		F3-7-01		0		0	56Co, 57Co, 54Mn, 58Co, 51Cr, 18F

dechets_declares_au_31_12_2016



Merci pour votre attention



Site de l'Andra : www.andra.fr

Téledéclaration : <http://teledclaration.andra.fr>

Consulter l'inventaire : www.inventaire.andra.fr

Mail de contact : inventaire-national@andra.fr